

Recensement de la population de 2006

La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes

Jean Laganier et Dalila Vienne, Département de l'Action régionale, Insee

A lors que durant les années 1980 et 1990 le dynamisme démographique de la France métropolitaine était porté surtout par les périphéries urbaines, désormais ce sont tous les types de territoires qui en bénéficient.

En 2006, la population reste concentrée autour du pôle parisien et des grandes agglomérations. Mais certains territoires éloignés des villes se densifient fortement. La population des espaces ruraux augmente au même rythme que celle de l'ensemble du territoire français (+ 0,7 % par an).

En parallèle, de nouvelles zones de densification urbaine apparaissent le long des infrastructures et de certaines frontières. À l'intérieur des pôles urbains, les villes-centres connaissent un regain démographique, particulièrement dans les plus grandes agglomérations.

Dans le Nord, l'Est et les grandes villes, où la population est plus jeune qu'ailleurs, le dynamisme démographique vient essentiellement d'un nombre de naissances très supérieur à celui des décès. L'attrait du Sud et de l'Ouest est toujours très fort, tandis que le grand bassin parisien marque le pas.

La France métropolitaine compte 61 399 541 habitants au 1^{er} janvier 2006, soit une densité de population de 113 habitants au km² (tableau 1). Ces résultats placent la France au premier rang des 27 pays de l'Union européenne pour la superficie, et au second rang pour la population derrière l'Allemagne. Parmi les six grands États de l'Union européenne (Allemagne, Espagne, France, Italie, Pologne et Royaume-Uni), la France est au cinquième rang pour la densité, derrière le Royaume-Uni (251 habitants au km²), l'Allemagne (230), l'Italie (197), la Pologne (122) et devant l'Espagne (90).

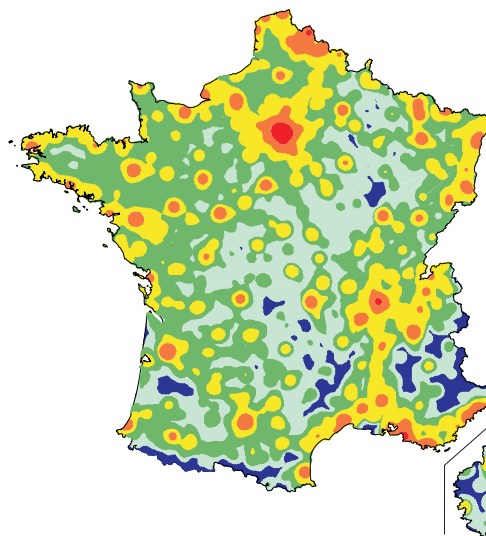
La présence d'espaces de très faible densité mais aussi une grande diversité des formes d'occupation du sol sont des facteurs potentiels d'attractivité des territoires français en Europe.

Une forte concentration de la population

La répartition de la population française sur le territoire (carte 1 et encadré 2) résulte de la géographie de la France et des grands mouvements économiques et sociaux des 19^e et 20^e siècles : l'exode rural, l'industrialisation et l'urbanisation, et plus récemment la périurbanisation et la désindustrialisation. Cette répartition, très concentrée, évolue lentement : 60 % de la population occupe 8 % du territoire en 2006 (tableau 1).

En 2006, la population reste ainsi concentrée autour du pôle parisien et des grandes agglomérations. Toutefois, elle se déploie également le long de couloirs de peuplement : la vallée de la Seine-Aval, les sillons alpin et rhodanien, le littoral méditerranéen, etc.

① Densité de population en 2006



Densité de population 2006 en hab/km²



Source : Insee, recensement de la population 2006.

À l'opposé, les zones désertifiées (moins de 10 habitants au km²) ou de faible densité (de 10 à 30 habitants au km²) se situent surtout dans la « diagonale du vide » et dans les massifs montagneux. Entre les deux se trouvent des zones de densité intermédiaire (de 30 à 80 habitants au km²) correspondant souvent au tissu rural traditionnel. Le nouveau recensement de la population apporte un éclairage sur les dynamiques récentes de population.

Le retour à la croissance des espaces ruraux...

Après une longue période de déclin, puis de stagnation entre 1982 et 1999 (tableau 2 et encadré 3), la population des espaces ruraux (*définitions*) augmente désormais au même rythme (0,7 % l'an) que l'ensemble de la population française.

Ce renouveau démographique de l'espace rural s'appuie sur une double dynamique : la réduction des zones de désertification d'une part et l'extension de territoires dont la population croît rapidement d'autre part.

En effet, les zones de décroissance démographique, c'est-à-dire où la densité décroît d'au-moins 0,2 habitant au km² par an, sont en net recul (cartes 2 et 3). Elles tendent désormais à se concentrer au voisinage de

villes portuaires, minières ou de tradition industrielle du Nord et de l'Est. Sur la période 1999-2006, les zones de décroissance démographique ne représentent plus que 3,2 % du territoire et 5,6 % de la population en 2006 (contre 7,2 % du territoire sur la période 1982-1999 et 6,8 % de la population en 1999). Ceci traduit à la fois le tassement de l'exode rural et la rémanence de la crise industrielle.

En parallèle, de vastes zones de croissance démographique émergent (Ouest, Sud-Ouest), s'élargissent fortement (grand Sud-Est), ou se consolident (grand bassin parisien) : entre + 0,2 et + 2 habitants au km² par an (cartes 2 et 3).

Ainsi de larges territoires, de plus en plus éloignés des villes et du littoral, se densifient significativement. Si l'attractivité des espaces périurbains (*définitions*) et du littoral (Ouest et Sud) ne se dément pas, ceci s'accompagne

désormais d'une croissance démographique significative de larges espaces ruraux.

... et des villes-centres

Parmi les 400 000 habitants supplémentaires chaque année, l'espace urbain (*définitions*) en accueille 339 000 (tableau 2).

Même s'il n'était pas systématique, le modèle dominant de développement urbain des trente dernières années reposait souvent sur un schéma allant du centre vers la périphérie : croissance faible au centre (ou décroissance), accentuée en banlieue, forte à très forte dans le périurbain.

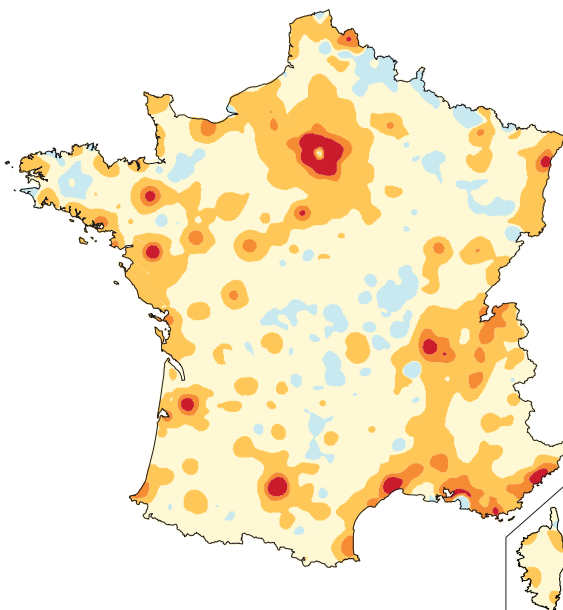
Ce développement sous forme d'ondes concentriques est en mutation : des villes-centres renaissent, certaines banlieues (*définitions*) et couronnes

1 Population de la France métropolitaine en 2006

	Population 2006	Part de la population (en %)	Part de la superficie (en %)	Densité (habitants au km ²)
Pôles urbains	36 947 569	60,2	8,1	840
dont villes-centres	17 035 009	27,7	2,7	1154
dont banlieues	19 912 560	32,5	5,4	681
Périurbain	13 389 108	21,8	33,0	74
Total espace à dominante urbaine	50 336 677	82,0	41,1	225
Total espace à dominante rurale	11 062 864	18,0	58,9	35
France métropolitaine	61 399 541	100,0	100,0	113

Source : Insee, recensement de la population.

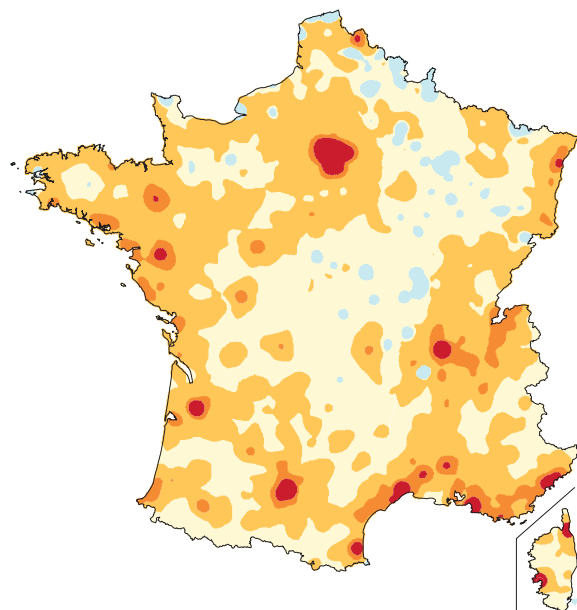
2 Variation annuelle de la densité de population entre 1982 et 1999



Variation du nombre d'hab/km² par an
 5 et plus (rouge) 2 à 5 (orange) 0,2 à 2 (jaune) -0,2 à 0,2 (pale yellow) moins de -0,2 (bleu)

Source : Insee, recensements de la population.

3 Variation annuelle de la densité de population entre 1999 et 2006



Variation du nombre d'hab/km² par an
 5 et plus (rouge) 2 à 5 (orange) 0,2 à 2 (jaune) -0,2 à 0,2 (pale yellow) moins de -0,2 (bleu)

Source : Insee, recensements de la population.

périurbaines marquent le pas et des « linéaires urbains » apparaissent.

Après une longue stagnation, la croissance de la population des villes-centres reprend : 0,3 % l'an (tableau 2).

Au-delà du cas emblématique de la population de Paris, qui déclinait depuis la première guerre mondiale et qui connaît depuis 1999 une croissance annuelle de 0,4 %, ce rééquilibrage, sans être général, concerne un grand nombre de pôles urbains. Dans la moitié des cinquante premiers pôles urbains (définitions), la ville-centre croît plus vite que la banlieue (six seulement étaient dans ce cas entre 1982 et 1999).

Parmi les douze pôles urbains de plus de 400 000 habitants en 2006 (tableau 3 et graphique), les sept premiers accélèrent leur croissance globale, et en particulier celle de leur ville-centre. Ainsi le thème du « retour des centres », présent dans les esprits mais non dans les statistiques, émerge-t-il dans les réalités chiffrées, à l'exception notable de pôles urbains de moindre importance d'une moitié nord de la France, dont la population décroît (carte 8).

Par ailleurs, la progression des couronnes périurbaines reste forte, au même rythme depuis 1982 : 1,2 % à 1,3 % (tableau 2 et encadré 3). Mais elle ralentit significative-

ment depuis 1999 autour des cinq plus grands pôles urbains : Paris, Marseille - Aix-en-Provence, Lyon, Lille et Nice.

Enfin, des axes urbains de densification de la population émergent, essentiellement le long des infrastructures de transport ou de certaines frontières (Luxembourg, Pays basque) : Narbonne - Montpellier - Nîmes, Nice - Toulon - Marseille, Toulouse - Montauban, sillon alpin Chambéry - Genève, Nantes - Saint-Nazaire - Vanne, Nancy - Metz - Thionville, Bayonne - Pau - Tarbes. Sur ces axes, la densité de la population s'accroît de plus de deux habitants au km² par an

1. Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

$$\text{Variation totale de la population} = \text{solde naturel (naissances - décès)} + \text{solde migratoire (entrées - sorties)}$$

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Ce solde migratoire peut donc être altéré par les imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).

Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

2. Le lissage des cartes

Lisser une densité : pourquoi ?

Le « lissage spatial » s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car « en dents de scie », affecté par des aléas, des effets saisonniers, des « accidents », voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lisse pour en dégager les tendances spatiales.

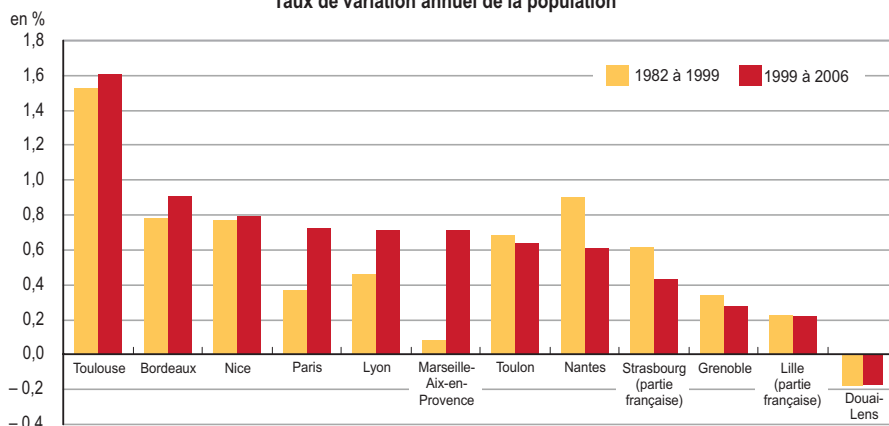
Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici égal à 20 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef-lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les « bords » de l'espace considéré – frontières terrestres et maritimes – font l'objet d'un traitement particulier : dans une commune proche de la mer, la population est répartie non dans le cercle, mais dans sa partie terrestre.

Pôles urbains de plus de 400 000 habitants

Taux de variation annuel de la population



Source : Insee, recensements de la population.

② Évolution de la population entre 1999 et 2006

	Variation annuelle (en habitants par an)	Taux de variation annuel 1999-2006 (en %)			Taux de variation annuel 1982-1999 (en %)
		Total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent	
Pôles urbains	177 245	0,5	0,5	0,0	0,3
dont villes-centres	52 807	0,3	0,4	-0,1	0,0
dont banlieues	124 438	0,6	0,6	0,0	0,6
Périurbain	161 685	1,3	0,4	0,8	1,2
Total espace à dominante urbaine	338 930	0,7	0,5	0,2	0,5
Total espace à dominante rurale	72 334	0,7	-0,1	0,8	0,0
France métropolitaine	411 264	0,7	0,4	0,3	0,4

Source : Insee, recensements de la population.

sur la période 1999-2006 (carte 3). Sur la période précédente, la densification était essentiellement concentrique autour des grands pôles urbains.

Soldes naturels positifs : au Nord, à l'Est, dans les grandes villes

Les dynamiques démographiques résultent de deux logiques : celle du solde naturel (naissances – décès), et celle du solde migratoire (entrées – sorties sur un territoire) (cartes 4 à 7).

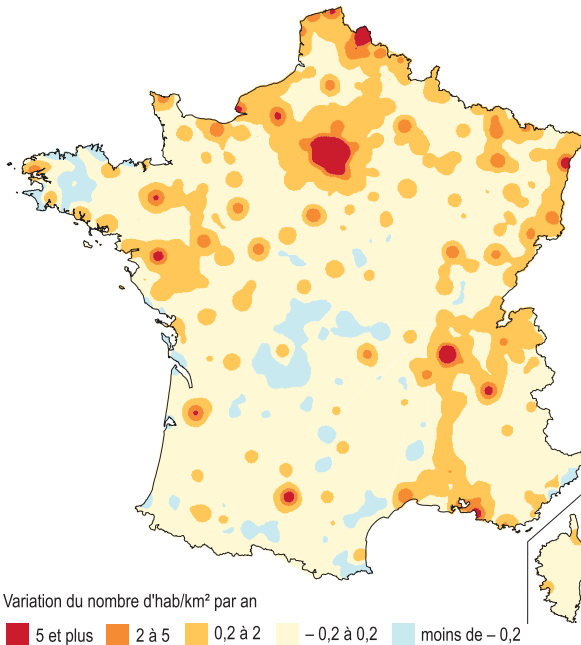
Le solde naturel dépend de la structure par âge de la population et des caractéristiques de fécondité et de mortalité. La structure par âge est ici déterminante : le Nord et l'Est, et de façon générale les grandes villes, ont une population jeune et donc un solde naturel positif. Dans les campagnes, loin des villes, au Sud et à l'Ouest (Bretagne intérieure, Limousin, Hautes-Pyrénées, etc.), le solde naturel est souvent négatif. La cartographie du solde naturel évolue peu entre les deux périodes 1982-1999 et 1999-2006 (cartes 4 et 5). Toutefois, les zones où ce solde est négatif ont tendance à se

restreindre et celles où le solde naturel est positif à s'étendre. Cela s'explique par la hausse récente de la fécondité et la baisse permanente de la mortalité. L'essentiel des contrastes entre les deux périodes tire donc son origine de l'évolution des soldes migratoires apparents (encadré 1).

De Bordeaux à Nice : les villes du Sud très attractives

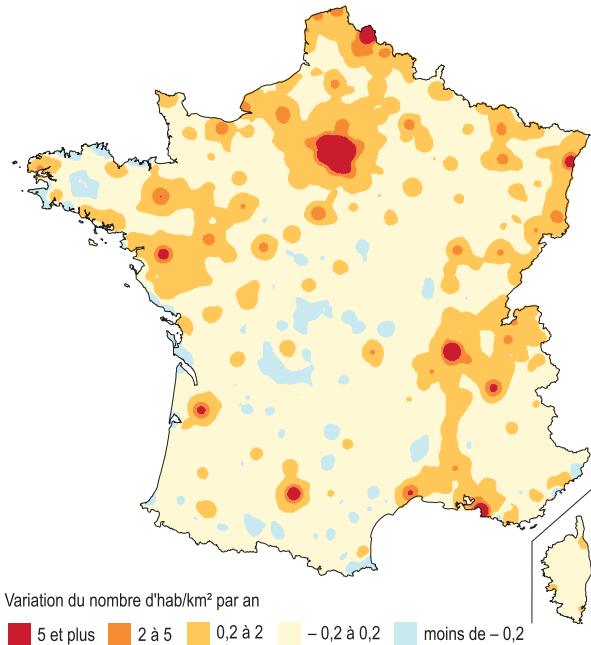
La structure territoriale des soldes migratoires (cartes 6 et 7) présente une image partiellement inversée de celle des soldes

④ Variation annuelle de la densité de population due au solde naturel entre 1982 et 1999



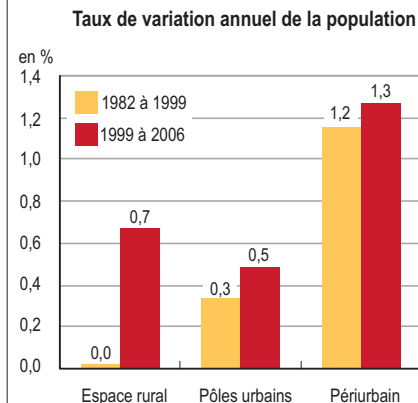
Source : Insee, recensements de la population.

⑤ Variation annuelle de la densité de population due au solde naturel entre 1999 et 2006

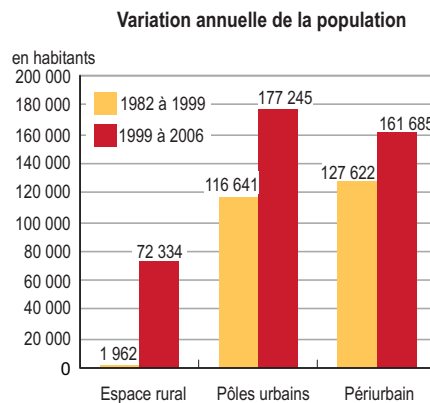


Source : Insee, recensements de la population.

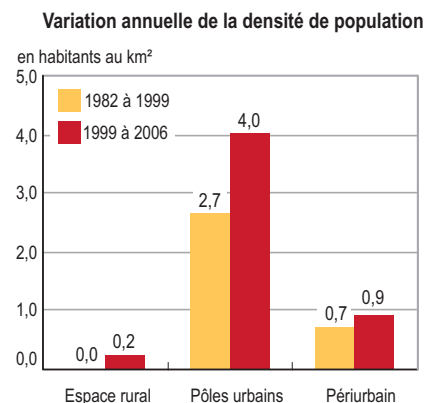
3. Taux, moyenne, densité : plusieurs regards, plusieurs enseignements



Après avoir diminué puis stagné, la population de l'espace rural s'accroît désormais au rythme de 0,7 % par an.



Ce sont cependant les espaces urbains qui accueillent chaque année le plus de population supplémentaire.

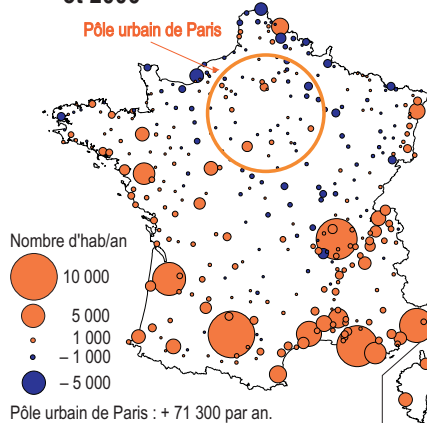


C'est dans les pôles urbains que la densité de population croît le plus. Du fait de leur grande superficie, l'espace rural (60 % du territoire) et l'espace périurbain (33 % du territoire) accueillent de la population supplémentaire en se densifiant peu.

Source : Insee, recensements de la population.

naturels : sur la période 1982-1999, les soldes migratoires sont négatifs surtout au Nord et à l'Est, ainsi que dans la majorité des grandes villes. Les soldes positifs, synonymes d'attractivité, sont au Sud, à l'Ouest et dans une partie du grand bassin parisien. Entre 1999 et 2006, les soldes migratoires sont positifs sur les territoires des grandes villes du Sud : Bordeaux, Toulouse, Perpignan, Montpellier, Marseille, Nice. Par contre, le solde migratoire est négatif dans une bonne partie du grand bassin parisien.

⑧ Variation annuelle de la population des pôles urbains entre 1999 et 2006



Source : Insee, recensements de la population.

Sources

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Pendant cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Cette exploitation s'effectue en deux temps :
– en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires ;

– au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur www.insee.fr.

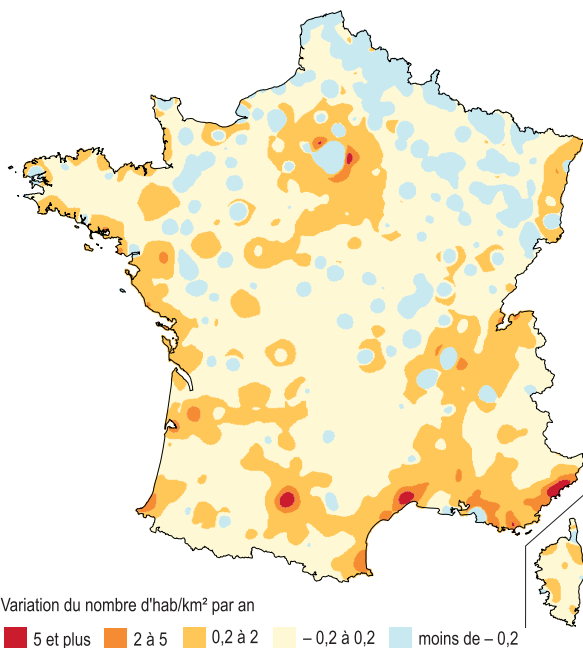
Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes – ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) – préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

③ Croissance de la ville centre et de la banlieue des 12 premiers pôles urbains

Pôles urbains (12 premiers par ordre décroissant de population)	Population 2006	La ville centre croît-elle plus vite que la banlieue depuis 1999?	Tendance par rapport à la période précédente (1982-1999)	
			La ville centre a-t-elle une croissance + ou - rapide ?	La banlieue a-t-elle une croissance + ou - rapide ?
Paris	10 142 977	non	+	+
Marseille-Aix-en-Provence	1 418 481	=	+	-
Lyon	1 417 463	oui	+	+
Lille (partie française)	1 016 205	oui	+	-
Nice	940 017	non	+	-
Toulouse	850 873	oui	+	-
Bordeaux	803 117	oui	+	-
Nantes	568 743	oui	=	-
Toulon	543 065	non	+	-
Douai-Lens	512 462	oui	=	=
Strasbourg (partie française)	440 265	oui	+	-
Grenoble	427 658	=	+	-

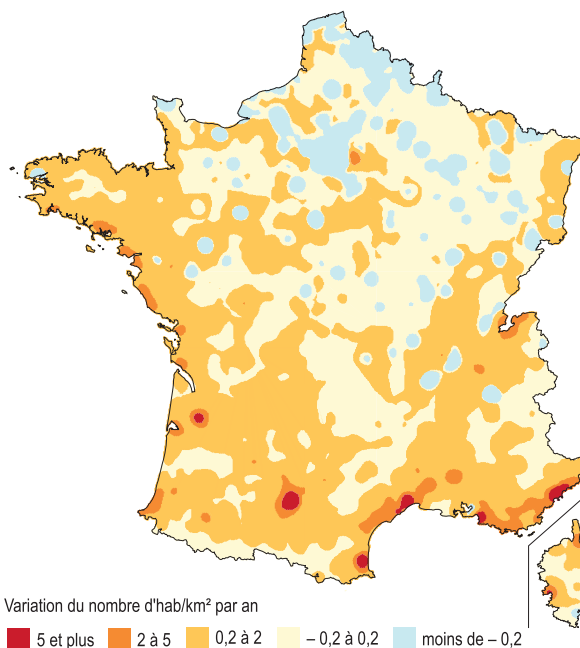
Source : Insee, recensements de la population.

⑥ Variation annuelle de la densité de population due au solde migratoire apparent entre 1982 et 1999



Source : Insee, recensements de la population.

⑦ Variation annuelle de la densité de population due au solde migratoire apparent entre 1999 et 2006



Source : Insee, recensements de la population.

Définitions

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses qui figurent dans cette publication s'appuient sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, et qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'**espace à dominante urbaine**, composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ;
- l'**espace à dominante rurale**, qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine (ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants) offrant au moins 5 000 emplois.

Les **banlieues** des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Le **périurbain** a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

Bibliographie

Département de la démographie, « La population légale des communes - 63 235 568 habitants au 1^{er} janvier 2006 », *Insee Première* n° 1217, janvier 2009.

Degorre A., Redor P., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes », *Insee Première* n° 1116, janvier 2007.

Baccaïni B., « Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004 - Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du Sud et de l'Ouest », *Insee Première* n° 1028, juillet 2005.

Bessy-Pietri P., Sicamoi Y., « Le zonage en aires urbaines en 1999 - 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines », *Insee Première* n° 765, avril 2001.

4. Régions : des formes de croissance hétérogènes*

En métropole

Dans huit régions, la croissance, portée aussi bien par les espaces urbains que par les zones rurales, est supérieure à celle de la métropole (+ 0,7 %).

Trois régions progressent au même rythme que la France métropolitaine. L'Île-de-France renforce son cœur : les taux de progression se sont accrus à Paris et dans sa proche couronne, la croissance périurbaine s'atténue. Le Poitou-Charentes accélère sa croissance.

Neuf régions ont une croissance intermédiaire (de + 0,2 % à + 0,5 %). Le Limousin et l'Auvergne retrouvent une croissance qu'ils avaient perdue. La Lorraine et la Franche-Comté progressent légèrement. Quatre régions du grand bassin parisien ainsi que la Bourgogne gardent un rythme de

croissance constant. Elles bénéficient, comme les autres régions, d'un renouveau de leur espace rural, mais leur espace urbain est en croissance atténuée.

Deux régions ont une croissance faible (Nord - Pas-de-Calais) voire une très légère décroissance (Champagne-Ardenne). Leurs espaces ruraux ont arrêté de perdre de la population, mais leurs espaces urbains stagnent.

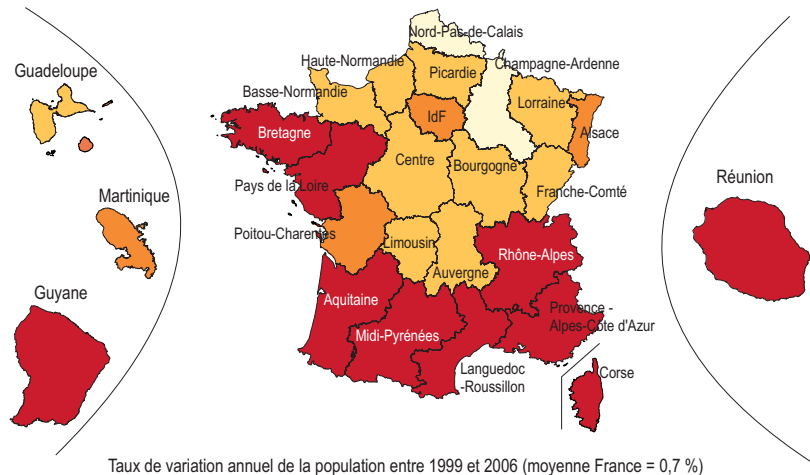
En outre-mer

Ces régions ont une croissance relativement élevée, due en grande partie à un accroissement naturel (naissances - décès) important.

Cette dynamique naturelle se conjugue avec un fort solde migratoire apparent pour la Guyane.

*Pour en savoir plus, consultez les analyses des directions régionales de l'Insee sur www.insee.fr, rubrique « Régions ».

Régions : des formes de croissance hétérogènes



Taux de variation annuel de la population entre 1999 et 2006 (moyenne France = 0,7 %)

- croissance supérieure à la moyenne France (plus de 0,8 %)
- croissance comparable à la moyenne France (de + 0,6 % à + 0,8 %)
- croissance inférieure à la moyenne France (de + 0,2 % à + 0,5 %)
- croissance ou décroissance très faible (de - 0,0 % à + 0,1 %)

Source : Insee, recensements de la population.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : S. Laterza
Code Sage IP091218
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009

INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES